

**11129/16**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2015-2016

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 21 juillet 2016

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 21 juillet 2016

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Décision du Conseil** portant nomination de trois membres et de quatre suppléants du Comité des régions, proposés par l'Irlande

**E 11330**





Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 12 juillet 2016  
(OR. en)**

**11129/16**

**CDR 67**

## **ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de trois membres et de quatre suppléants du Comité des régions, proposés par l'Irlande

---

**DÉCISION (UE) 2016/... DU CONSEIL**

**du ...**

**portant nomination de trois membres et de quatre suppléants  
du Comité des régions,  
proposés par l'Irlande**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement irlandais,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 26 janvier, le 5 février et le 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) 2015/116<sup>1</sup>, 2015/190<sup>2</sup> et 2015/994<sup>3</sup> portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020.
- (2) Trois sièges de membre du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M<sup>me</sup> Maria BYRNE, M. Neale RICHMOND et M<sup>me</sup> Rose CONWAY WALSH.
- (3) Deux sièges de suppléant du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M<sup>me</sup> Fiona O'LOUGHLIN et M. Maurice QUINLIVAN.
- (4) Deux sièges de suppléant sont devenus vacants à la suite de la nomination de M<sup>me</sup> Deirdre FORDE et M. Michael MURPHY en tant que membres du Comité des régions,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>1</sup> Décision (UE) 2015/116 du Conseil du 26 janvier 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 20 du 27.1.2015, p. 42).

<sup>2</sup> Décision (UE) 2015/190 du Conseil du 5 février 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 31 du 7.2.2015, p. 25).

<sup>3</sup> Décision (UE) 2015/994 du Conseil du 23 juin 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 159 du 25.6.2015, p. 70).

*Article premier*

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

a) en tant que membres:

- M. Michael MURPHY, *Councillor, Tipperary County Council,*
- M<sup>me</sup> Deirdre FORDE, *Councillor, Cork County Council,*
- M. Gerry MURRAY, *Councillor, Mayo County Council,*

et

b) en tant que suppléants:

- M. Barry WARD, *Councillor, Dún Laoighaire/Rathdown County Council,*
- M<sup>me</sup> Irene WINTERS, *Councillor, Wicklow County Council,*
- M. Eamon DOOLEY, *Councillor, Offaly County Council,*
- M<sup>me</sup> Dianne NOLAN, *Councillor, Kerry County Council.*

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles,

*Par le Conseil*

*Le président*